

BULLETIN HIVERNAL

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG

n°003



Le personnel enseignant,

*Le CCAS, les sapeurs pompiers,
le FC Neewiller, la chorale St Cécile, la M.J.C,*

les animatrices de la bibliothèque

vous souhaitent une très belle

Année 2021



*La EARL Ferme Arnold,
La Chrysalide de l'Est,
Entreprise Philippe Muller,
Haras de la Née,
Ning Thai massage,
Gîte Heintz Gérard
vous souhaitent une
très bonne année 2021*

Madame le Maire, les adjoints,

les conseillers municipaux,

le personnel communal

vous présentent à vous

et à vos proches leurs

meilleurs vœux pour 2021



OUVERTURE de la Mairie :

Lundi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h00 / Mercredi de 14h00 à 18h00 / Jeudi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h00

Tél : 03 88 94 81 11 - messagerie : contact@neewiller.fr - site : www.neewiller.fr

Permanence de Mme le Maire : jeudi de 10h à 11h et de 16h à 17h et les adjoints : 1er adjoint : M. Clauss mercredi sur RDV et 2ème adjoint : M. Oesterlé jeudi sur RDV

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/11/2020

Subvention pour « les restaurants du cœur »

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 200 € au Restaurant du cœur 8 Rue de l'Ardèche 67100 STRASBOURG.

Fermage 2020

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de facturer le fermage 2020 comme suit en appliquant la hausse de 0,55 % conformément à l'arrêté ministériel

Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil municipal décide :

D'étendre l'IFSE pour le cadre d'emploi ATSEM ; De ne pas instaurer le CIA;

Les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du : 1/09/2020

Les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence ;

D'autoriser l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de la prime dans le respect des principes définis.

D'autoriser l'autorité territoriale à moduler la prime au vu de l'absentéisme.

De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.

Aménagement d'une aire de jeux

Le Maire présente au conseil municipal, le projet et le devis de l'aire de jeux au conseil municipal, et l'invite à se prononcer sur le plan de financement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de réaliser l'aire de jeux sur trois emplacements du village et accepte le devis de l'entreprise HUSSON International – Route de l'Europe – BP 1 – 68650 LAPOUTROIE (France) pour un montant de 47 999,16 € TTC, soit 39 576,30 € HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise le maire à signer le bon de commande avec l'entreprise HUSSON et accepte le plan de financement comme suit :

DEPENSES			RECETTES	
Dépenses	H.T.			H.T.
Installation aire de jeux	39 576,30 €		Subvention D.E.T.R.	16 666,00 €
Divers imprévus	2 090,36 €		Autofinancement	25000,06 €
TOTAL HT	41 666.66 €		TOTAL HT	41 666, 06 €
TOTAL TTC	50 000,00 €		TOTAL TTC	50 000,00 €

Les crédits sont prévus au budget primitif 2020.

Droit de préemption

Le maire présente au conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner ou déclaration d'acquisition d'un bien soumis au droit de préemption de la commune des parcelles suivantes :

- n° 133 sections 15 et n°252/162 et 254/175 section 18 –

Le maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas usé de son droit de préemption sur les parcelles 133 section 15, 252/162 et 254/175 section 18

Adopté par 15 voix pour.

Rapport annuel 2019 du SDEA

Le maire présente le rapport annuel 2019 du SDEA sur le prix et la qualité du service assainissement du périmètre de la Lauter

Le conseil municipal en prend acte

Revalorisation des loyers

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer l'indice INSEE aux loyers de tous les logements de la commune, (4 logements au presbytère – 2 logements à l'école), avec effet au 1^{er} janvier 2021

Location du logement de l'école

Le logement de l'école devenu vacant a été remis en location.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Accepte la signature par le maire d'un bail précaire pour le logement de l'école avec effet du 1/12/2020, pour un loyer mensuel de 310,75 €, fixe les avances sur charges mensuelles à 40 €. Une caution de 310 € devra être versée.

Adopté à l'unanimité

Remplacement du poteau d'incendie 5 rue de la Haute-Vienne

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de remplacer le poteau d'incendie au 5 rue de la Haute-Vienne à NEEWILLER, dont le devis s'élève à 3 720 €.

Adopté à l'unanimité.

Avenants aux contrats d'assurance

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité, le maire, à signer les avenants aux contrats d'assurance avec GROUPAMA, pour renouvellement jusqu'au 31/12/2025.

Réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Autorise Madame le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :

Le Centre de Gestion du Bas Rhin sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.

La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion du Bas-Rhin.

Le Centre de Gestion du Bas-Rhin signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.

Précise que les crédits nécessaires à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels seront prévus au Budget Primitif.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18/12/2020

Action Association Retraite Active de Schleithal et environs

Le maire propose une participation à l'action de l'association Retraite Active de Schleithal et environs, en faveur des enfants handicapés.

Le conseil municipal accepte l'achat de jus de pommes pour un montant de 200 €, qui sera remis à la fondation du SONNENHOF pour les enfants handicapés.

Adopte à l'unanimité

Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

-la création d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet, à raison de 28/35^{ème}, à compter du 1/04/2021 pour les fonctions de secrétaire de mairie.

la suppression d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet, à raison de 23 h 30/35^{ème}, à compter du 1/04/2021, pour les fonctions d'adjoint administratif.

Rapport annuel 2019 du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin

Le maire présente le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin. Le conseil municipal en prend acte

Décompte des charges d'un logement de l'école

Le Maire présente au conseil municipal, le décompte des charges d'un logement de l'école.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide

d'accepter ce décompte des charges. Adopté à l'unanimité

Décompte des charges de l'annexe de la mairie

Le Maire présente au conseil municipal, le décompte des charges de l'annexe de la mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter le décompte des charges de l'annexe de la mairie

Adopté à l'unanimité

Décision budgétaire modificative

Le Maire propose au conseil municipal, le vote d'une décision modificative du budget 2020.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de voter la décision modificative du budget 2020 comme suit :

INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
C / 2183 – 1002 Ecole	1 200 €	
C / 215785 – 1403 Sécurité incendie	4 000 €	
C / 21568 – 1403 Sécurité incendie	5 200 €	
Total	0 €	

Adopté à l'unanimité.

L'intégralité des procès-verbaux peut être consultée en Mairie.

Récupération des vieux papiers

L'école organise une benne pour déposer vos vieux journaux et papiers.

Durant le week-end de Pâques, du 01 au 06 avril 2021, une benne sera à votre disposition au stade de football de Néewiller/L.

Pensez à garder vos journaux, catalogues, papiers, ...



Offre de soins
PAMINA
Gesundheitsversorgung



Dans le cadre du projet INTERREG [Offre de soins PAMINA Gesundheitsversorgung](#) est conduite par [l'Eurodistrict PAMINA](#), en partenariat avec [ALCIMED](#), une **étude de faisabilité** sur le développement des

coopérations transfrontalières dans la médecine de ville et hospitalière.

Il s'agit d'explorer la faisabilité d'une **maison de santé transfrontalière** et d'une **coordination de l'offre de soins libérale** mais également de développer l'offre de soins hospitalière sur le [territoire PAMINA](#) en proposant des scénarios adaptés.

Afin d'obtenir des **résultats représentatifs**, une enquête sur les soins de santé transfrontaliers a été élaborée pour les citoyens et les patients afin d'identifier leurs **besoins** et de recueillir leurs **opinions**.

FR : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe110j8JzTEufKCBjlicTwByns2Rj7Qj7XhmAnTBh6fFmmCvA/viewform?usp=pp_url

[L'enquête prendra fin le 31.01.2021.](#)



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme INTERREG V A Rhin supérieur.
Fonds européen pour le développement régional (FEDER).
Dieses Projekt wird von der Europäischen Union im Rahmen des INTERREG V A Oberrhein Programms kofinanziert.
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE).



Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires ou état civil sont priées d'en informer le secrétariat de la mairie

HEUREUX ANNIVERSAIRE

Mme KLEIN Marie-Odile 79 ans le 05/01

M. FRITZ Roger 71 ans le 05/01

Mme SCHAUINGER Anne-Marie 74 ans le 07/01

M. MASTIO Jean-Julien 73 ans le 10/01

Mme MULLER Yvonne 82 ans le 12/01

Mme WOLFF Michelle 72 ans le 20/01

M. MULLER Raymond 86 ans le 23/01

Mme VON WITZLEBEN Giesela 80 ans le 27/01

M. MULLER Michel 71 ans le 30/01

Mme SCHWALLER Yvette 70 ans le 30/01

M. ZERR François 85 ans le 07/02

Mme FOELLER Léonie 91 ans le 10/02

M. SCHAUINGER Joseph 77 ans le 19/02

M. ZERR Casimir 83 ans le 24/02

M. ZERR Alfred 84 ans le 28/02

Mme WEBER Joséphine 71 ans le 30/03



NAISSANCE

Romy GEIGER est née le 3 novembre 2020

Fille de Nicolas et Renée GEIGER

Adam REEB est né le 14 novembre 2020

Fils de Pascal Reeb et de Maurane Florentin

Sincères félicitations aux heureux parents



Suite à la distribution des calendriers de 2021, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Néewiller/L remercie les donateurs pour leur générosité.

DECES

*Mme Marie Antoinette MULLER est décédée le 8 novembre 2020
à Dijon à l'âge de 83 ans*

*Mme Alice ZERR est décédée le 19 novembre 2020
à Wissembourg à l'âge de 86 ans*

*Mme Joséphine DECK épouse Hoffarth est décédée le 18 novembre 2020
à Lauterbourg à l'âge de 92 ans*

*Mme Hortense STEMPFER est décédée le 30 novembre 2020
à Lauterbourg à l'âge de 91 ans*

*Mme Angélique FRITZ est décédée le 4 décembre 2020
à Thionville à la veille de ses 92 ans*

*Mme Marie Madeleine MASTIO est décédée le 13 décembre
2020 à Fréjus à l'âge de 88 ans*

Sincères condoléances aux familles



Le Club Vosgien vous informe...

Depuis 2005, le club Vosgien de Wissembourg a signé une convention avec la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, dans le but de créer et d'entretenir des sentiers pédestres sur notre secteur en plaçant des balises sur des potelets. Malheureusement, depuis quelques années ces balises sont régulièrement dégradées suite à la négligence de certains agriculteurs, qui passent avec leurs machines agricoles. Ces potelets sont pourtant mis en place pour ne pas gêner le travail de nos agriculteurs et surtout pour être visibles pour les randonneurs. Qu'il est décevant de voir de tels agissements pour les bénévoles du Club Vosgien, qui à longueur d'années œuvrent, afin que ce fil d'Ariane qu'est le balisage de sentiers, ne soit pas rompu. Ce maillage de sentiers de randonnée doit rester de qualité pour permettre aux visiteurs de profiter de notre belles région et ainsi participer à la vie active du secteur.

Respectons le travail de chacun pour pouvoir vivre et profiter de notre beau secteur en toute sérénité !

**Tous les jeunes Français, garçons et filles
doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile
dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.**



Une ATTESTATION DE RECENSEMENT leur sera remise
(à conserver précieusement.)

Elle sera à produire obligatoirement pour tout examen ou concours
soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).



Information BIBLIOTHEQUE de Néewiller-près-Lauterbourg

Nouveauté : à partir de janvier 2021 l'emprunt des livres à la bibliothèque est **gratuit** pour tous.

N'hésitez pas à venir découvrir les nombreux livres que nous avons : livres pour enfants, pour adultes : roman, recette, jardinage, gros caractères...

Vous pouvez également créer un compte à la BDBR (bibliothèque départementale du Bas-Rhin) afin de réserver des livres : <http://biblio.bas-rhin.fr/>

Nous vous accueillons à la bibliothèque les mardi et mercredi pendant les périodes scolaires selon le planning ci-dessous :

Mardi 05/01 de 15h45 à 16h30	Mercredi 06/01 de 14h00 à 15h00
Mercredi 13/01 de 14h à 16h	
Mardi 19/01 de 15h45 à 16h30	Mercredi 20/01 de 14h00 à 15h00
Mercredi 27/01 de 14h à 16h	
Mardi 02/02 de 15h45 à 16h30	Mercredi 03/02 de 14h00 à 15h00
Mercredi 10/02 de 14h à 16h	
Mardi 16/02 de 15h45 à 16h30	Mercredi 17/02 de 14h00 à 15h00
Fermée du 21/02 au 08/03	
Mardi 09/03 de 15h45 à 16h30	Mercredi 10/03 de 14h00 à 15h00
Mercredi 17/03 de 14h à 16h	
Mardi 23/03 de 15h45 à 16h30	Mercredi 24/03 de 14h00 à 15h00
Mercredi 31/03 de 14h à 16h	

A bientôt,

Caroline et Véronique

FACTURATION DES ORDURES MENAGERES

Régulièrement et tout au long de l'année, pensez à signaler à la mairie, tous les changements dans la situation de vos foyers (adresses, départs, arrivées).

Un justificatif de la situation des étudiants exonérés (études supérieures uniquement) est à fournir à la mairie (certificat de scolarité et copie du bail...)

Pour la facturation de la redevance des ordures ménagères, la situation des foyers est prise en compte selon les informations disponibles à la mairie.

Elle peut être régularisée à tout moment, sur production des pièces.

PILES USAGEES

Vous pouvez déposer vos piles usagées au secrétariat de la mairie.

Il y a un carton réservé à cet effet à l'entrée.



"Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas"

Apposer un autocollant Stop-Pub sur sa boîte aux lettres permet de réduire les quantités de déchets **papiers, imprimés non adressés (INA)**. Les INA comprennent les imprimés publicitaires sans adresse et la presse gratuite d'annonce.

Ils représentent 1/3 de la quantité totale des papiers graphiques des ménages et environ 3.5 % de la quantité totale des déchets des ménages soit 13 kg/hab/an (ADEME).

Des autocollants sont à votre disposition à l'accueil de votre communauté de communes, de votre mairie et du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.



Canton de WISSEMBOURG

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX à votre écoute !



Madame, Monsieur,

L'année qui s'achève aura vu l'Alsace et ses habitants profondément meurtris. 2020 restera pour nous toutes et tous comme une année particulière marquée par les crises sanitaires, économiques et sociales, mais c'est aussi une année où plus que jamais l'Alsace a su faire preuve de résilience et durant laquelle la solidarité et l'humanisme rhénan ont fait leur preuve. 2020 restera également comme la dernière année des Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, puisque dès le 1^{er} janvier 2021 ceux-ci seront regroupés au sein de la Collectivité Européenne d'Alsace, dotés alors de compétences complémentaires et supplémentaires.

Plus proche, plus efficace, plus rapide et plus visible... L'action et les politiques publiques portées par la Collectivité Européenne d'Alsace répondront aux attentes exprimées au quotidien par les alsaciennes et les alsaciens. Attractivité, développement économique, transfrontalier, bilinguisme, tourisme, mobilité... seront dès demain pensés, gérés et développés à cette échelle et à celle de son espace rhénan. Elles se construiront pour vous et avec vous. Le lien de proximité qui existe aujourd'hui sur notre canton, entre les habitant (e)s et élu(e)s que nous sommes, sera préservé. Les 80 cantons alsaciens demeureront le périmètre d'élection et d'action de vos représentants départementaux.

2021 verra ainsi la renaissance institutionnelle de l'Alsace au travers de la Collectivité Européenne d'Alsace et de l'avènement des Conseillers d'Alsace. Soyez assurés qu'ils seront attachés à conserver et promouvoir l'accompagnement que nous vous apportons ainsi qu'à notre territoire, et ce avec pour unique objectif d'améliorer votre vie quotidienne à tous les âges de la vie.

E glickliches Nejes Jahr in Ejch àlli.

Stéphanie KOCHERT & Paul HEINTZ

Conseillère et Conseiller Départementaux du canton de Wissembourg



Contact :
03.88.76.65.03 - laetitia.kirch@bas-rhin.fr

La Région Grand Est lance l'opération « Café solidaire » afin de soutenir les cafetiers (bars, et café, hors restaurants) du Grand Est, lesquels sont particulièrement touchés par cette crise et la fermeture de leurs établissements.

Il est proposé aux habitants du Grand Est de faire un don, pouvant aller de 3 à 10 €, au cafetier de leur choix, inscrit préalablement dans la démarche. Ce don sera doublé par la Région, dans la limite d'une somme totale de 100 000€.

Vous pouvez accéder à la plateforme de participation citoyenne, avec une procédure simple et accessible : www.maregiondemain.fr

Mesdames, Messieurs,



Nous venons de traverser une année éprouvante, chahutée par les mauvais cahots d'une crise sanitaire inédite, qui bouleverse nos modes de vie et ébranle notre système économique ! Beaucoup d'entre nous ont été meurtris au sein de leur famille. Face à cette pandémie qui nous impacte tous, la région Grand Est se bat à vos côtés et a choisi de mettre les bouchées doubles en démultipliant les nécessaires solidarités.

Aux personnels soignants exposés en première ligne, la région a notamment apporté les masques leur faisant cruellement défaut. Aux lycéens, nous avons permis la continuité pédagogique à distance, puisque le Grand Est a été la première région de France à doter progressivement les 192 000 lycéens d'un ordinateur, à donner accès à près de 8 500 ressources numériques et à recruter 110 informaticiens pour accompagner ce changement. Une initiative parfois accueillie avec scepticisme en 2017 lorsque nous avons effectué ce choix avant-gardiste, et désormais louée. Et je veux saluer ici le travail des enseignants et des jeunes qui ont dû se réinventer dans leurs méthodes de travail et trouver les meilleurs ajustements, avec le soutien des parents, pour persévérer sur la voie de la réussite scolaire.

Dans la même veine novatrice, le déploiement de la fibre très haut débit (THD) pour tous, avec le soutien de différents partenaires, fait de nos territoires la première région de France à être entièrement fibrée. Dans une Alsace du Nord désormais couverte à plus de 80% par la fibre, celle-ci facilite le maintien de nos liens intergénérationnels et la continuité de nos activités multidisciplinaires, durant ces mois où nous sommes appelés à limiter nos contacts en présentiel.

Notre engagement au service du progrès économique et social des territoires et des habitants a également conduit la région à mettre sur pied non seulement des mesures d'urgence, mais également un plan de relance ambitieux centré notamment sur nos commerces et entreprises dans toutes leurs diversités (industrielle, artisanale, agricole...). Un programme sur mesure pour les structures de petite taille qui maillent nos campagnes nos villes, est destiné à leur permettre de solidifier et renforcer leurs activités pour continuer à être pourvoyeurs d'emplois.

Que ce soient des projets structurels portant sur un large périmètre ou des projets dans nos communes, l'ensemble de nos politiques s'attachent à relever le défi du développement durable qui requiert de concilier impératifs environnementaux, développement économique et progrès social. De nombreuses aides sont destinées à réduire la dépendance aux énergies fossiles en optant pour des énergies renouvelables (solaire, bois, agrocarburants...), ou réhabiliter des espaces de friches...

Les élus de la région attachent également une importance particulière à l'accès pour tous, à des services de qualité. La région a déployé un vaste programme d'aides aux communes rurales pour mettre en place de nouveaux services destinés à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Ainsi, tel espace d'accueil, espace de sport ou de culture... et autres progrès du cadre de vie, ont pu être concrétisés avec l'aide de la région.

Dans ce contexte de crise, donner corps au *bien vivre ensemble* reste plus que jamais la colonne vertébrale de nos politiques publiques. La concertation avec les citoyens et l'aménagement harmonieux des territoires - économique, environnemental et sociétal - en sont les principaux piliers.

« *Le vrai courage ne se laisse jamais abattre* » disait un célèbre écrivain. Tenons bon et entrons dans cette nouvelle année 2021, animés d'espoir, de désir de renouveau et d'ambition de reconquêtes.

E gutes nejes Jahr und àlles Beschte!



Evelyne Isinger, Conseillère régionale
Déléguée au transport transfrontalier
evelyne.isinger@grandest.fr

Maison de la région en charge du secteur de l'Alsace du Nord : Tél : 03 88 03 40 80 maison.saverne-haguenau@grandest.fr

Rappel pour la période hivernale : Le déneigement, le salage et le nettoyage des trottoirs devant son domicile est une obligation pour tout citoyen, sa responsabilité est engagée en cas d'accident. Un arrêté municipal a été pris en ce sens.



Compteurs d'eau attention au gel !



Tout abonné et usager de l'eau assure la garde et la surveillance des parties de branchements situées à l'intérieur des propriétés privées, y compris bornes et coffrets de comptage, et doit prendre toute mesure utile pour les préserver du gel.

La lutte contre les moustiques le long de la bande rhénane nord et dans le Ried

Le syndicat mixte de lutte contre les moustiques (SLM67) est l'opérateur public de démoustication qui intervient dans le département du Bas-Rhin pour limiter la nuisance due aux moustiques dans ses communes membres. Le syndicat est également mandaté par l'Agence Régionale de Santé Grand-Est pour surveiller et lutter contre une espèce de moustique vectrice de maladies tropicales, le moustique tigre. D'après les dernières données entomologiques récoltées par l'équipe du SLM67, le moustique tigre n'est présent, actuellement, que dans certaines communes de l'Eurométropole de Strasbourg.



Dans le cadre de la lutte contre la nuisance, l'équipe du SLM67 cible essentiellement quatre espèces de moustiques parmi la trentaine d'espèces présentes dans le Bas-Rhin. Ces espèces ciblées piquent l'homme et se retrouvent en grandes quantités dans les communes les soirs de printemps et d'été. L'objectif n'est pas d'éradiquer ces moustiques mais bien de diminuer leur nombre et donc leurs piqûres au sein des communes membres du SLM67.

Les agents du SLM67 interviennent en milieu naturel. Les larves de moustiques sont visées par les traitements. Elles se développent dans l'eau stagnante après la mise en eau de zones inondables (roselières, anciens bras du Rhin en milieu forestier, etc.). La durée de vie d'une larve dans l'eau est d'environ une semaine en été. Au bout de cette phase aquatique, le moustique adulte émerge.

La durée du développement larvaire va avoir son importance dans l'efficacité des interventions. En effet, le produit utilisé, le *Bti* (bacille de Thuringe), doit être ingéré par les larves pour être actif. Les équipes interviennent seulement lors de la phase de développement des moustiques dans l'eau. Lorsque les surfaces inondées sont importantes et que les gîtes larvaires sont difficiles d'accès, le SLM67 fait appel au traitement aérien par hélicoptère. Le SLM67 collabore depuis près de 30 ans avec une équipe allemande de démoustication (la KABS) pour réaliser ces traitements aériens. Afin de limiter l'impact de ses interventions sur la faune dite non-cible et sur les habitats naturels, le SLM67 affine ces interventions à l'aide d'une cartographie précise des sites de traitement et de la prise en compte de données naturalistes (présence d'espèces animales sensibles). **Site internet du SLM67 : www.slm67.fr**

Fondé en 1983, le SLM67 compte aujourd'hui 13 communes et 2 communautés de communes membres : la communauté de communes du Pays Rhénan et la communauté de communes du Canton d'Erstein. Le Président du SLM67 est monsieur Jean-Michel FETSCH, maire de Lauterbourg. Pour l'aspect technique, le SLM67 est composé d'une petite équipe d'agents permanents basée à Strasbourg au sein d'un institut appartenant à la faculté de médecine de Strasbourg (Institut de Parasitologie et Pathologie tropicale). Des agents communaux de la mairie de Lauterbourg s'occupent de la partie administrative du syndicat. Les traitements à pied sont réalisés par une cinquantaine d'agents vacataires qui œuvrent en milieu naturel. Ces traitements se font à l'aide d'une pompe à dos ou à la main en fonction de la formulation de produit utilisée. Les sites d'interventions se situent dans des zones souvent difficiles d'accès en milieu forestier.

Pour obtenir davantage de renseignements sur le traitement et pour faire partie de l'équipe d'intervention à pied, vous pouvez contacter le SLM67 par mail : contact@slm67.fr

Les moustiques domestiques Certaines espèces de moustiques pondent leurs œufs à la surface de l'eau dans des contenants stockés dans les jardins des particuliers. Des gestes simples existent pour limiter leur développement : vider ou changer l'eau 2 fois par semaine, ranger à l'abri de la pluie, fermer hermétiquement avec un couvercle adapté ou une moustiquaire et un tendeur.

Saison 2020 En mars et avril, des surfaces importantes de prairies et forêts étaient en eau dans le secteur de Sélestat, Forstfeld et Leutenheim. Les hautes eaux du Rhin au mois de juin et d'août ont mis en eau des gîtes larvaires en forêt alluviale. La crise sanitaire a empêché l'intervention aérienne prévue en avril mais le SLM67 a pu compter sur ses agents responsables du traitement à pied pour réaliser les interventions nécessaires entre mars et septembre. **Collaborer avec les chauves-souris** Les chauves-souris sont de grandes consommatrices de moustiques. Pour favoriser leur présence dans les communes membres, le SLM67 aménage des bunkers en gîtes d'hibernation pour ces mammifères volants avec le soutien scientifique du GEPMA (Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace). Des gîtes d'été en bois sont mis en place dans les communes qui ne possèdent pas de bunker. Le SLM67 collabore avec les animateurs de la maison de la nature de Munchhausen et du ried et de l'Alsace centrale pour sensibiliser le public scolaire aux chauves-souris.

URGENCES

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

GENDARMERIE 03 88 94 80 12

Numéro d'urgence européen 112

Société du PIPELINE sud Européen : 04 42 05 01 64

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7h. En cas d'urgence vitale appelez le 15.

Infirmières : 03 88 54 67 72 à Lauterbourg / 03 88 07 12 89 à Mothern

Masseurs / Kinésithérapeutes : Sophie SCHMITT 14, route de Lauterbourg 67470 MOTHERN
(soins au cabinet et à domicile) 03 88 54 29 44 / 06 82 14 31 19

Cabinet de kinésithérapie à Lauterbourg :

* cabinet du Parc - 5, rue du Faubourg / 03 88 94 81 07

* cabinet à la gare - 3b, place de la Gare / 03 68 03 29 74 : Thomas THIERSE, Caroline CHRISTEN,

Anne Sophie MAZERAND et Adrien PEREIRA.

SERVICE DE GARDE

Médecin: 03 69 55 33 33

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94/philippepons67@sfr.fr

PHARMACIE DE GARDE

JANVIER

Samedi 02 : Ph. De la Paix - WISSEMBOURG

Dimanche 03 : Ph. Des Thermes - MERKWILLER / PECHELBRONN

Samedi 09 : Ph. De la Paix - WISSEMBOURG

Dimanche 10 : Ph. Centrale - WISSEMBOURG

Samedi 16 : Ph. Cantonale - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Dimanche 17 : Ph. De la Paix - WISSEMBOURG

Samedi 23 : Ph. De l'Europe - WISSEMBOURG

Dimanche 24 : Ph. De la Paix - WISSEMBOURG

Samedi 30 : Ph. Nowak Deiss - SELTZ

Dimanche 31 : Ph. Cantonale - SOULTZ-SOUS-FORÊTS



FEVRIER

Samedi 6 : Ph. Geissert - HATTEN

Dimanche 7 : Ph. De l'Europe - WISSEMBOURG

Samedi 13 : Ph. Rohrbacher - MOTHERN

Dimanche 14 : Ph. Nowak Deiss - SELTZ

Samedi 20 : Ph. De Lembach - LEMBACH

Dimanche 21 : Ph. Geissert - HATTEN

Samedi 27 : Ph. Jaehn - LAUTERBOURG

Dimanche 28 : Ph. Rohrbacher - MOTHERN

MARS

Samedi 6 : Ph. De Seebach - SEEBACH

Dimanche 7 : Ph. De Lembach - LEMBACH

Samedi 13 : Ph. De l'Europe - WISSEMBOURG

Dimanche 14 : Ph. Jaehn - LAUTERBOURG

Samedi 20 : Ph. Centrale - WISSEMBOURG

Dimanche 21 : Ph. De Seebach - SEEBACH

Samedi 27 : Ph. De Betschdorf - BETSCHDORF

Dimanche 28 : Ph. De l'Europe - WISSEMBOURG

A.B.R.A.P.A. Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

A.F.A.L. Bureau et siège Social : 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00, Fax: 03 88 93 11 22,
Email: info@afal.eu. Bureau secondaire : 16, rue du Général de Gaulle à Gerstheim 67150.

Architecte Urbaniste Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim. Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg. Permanences tél. : 03 88 68 37 00 (les jours ouvrables de 9h à 12h)

ASSEDIC numéro unique 3949, Email: www.assedic.fr

Centres médico-sociaux : Wissembourg : Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Assistante Sociale : Madame SCHMIDT Véronique sur RDV le jeudi matin de 9h à 12h au Centre Médico-Social de Lauterbourg 26, rue du Général Mittelhauser 67630 Lauterbourg : 03 69 06 73 76 Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77

Cadastre Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.


CARSAT à la mairie de Seltz le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h uniquement sur RDV en téléphonant au 3960.

C.I.C.A.S. à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

Conciliateurs de justice Permanences de M.HAAS Charles au local des permanences 21, rue de la pépinière à Wissembourg le lundi de 14h à 17h, et de M.Paul SCHEER à la mairie de Wissembourg le samedi de 9h à 12h (saisine gratuite résolution à l'amiable de litiges entre particuliers) Prendre RDV en téléphonant à la mairie de Wissembourg au 03 88 54 87 87

Com.Com de la Plaine du Rhin du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 03 88 53 08 20

C.R.A.V. Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois.

 **Déchetterie** Lauterbourg 03.88.94.83.80-Wintzenbach 03.88.86.55.51 du mardi au samedi de 9h-11h45 et 13h30-16h45

Impôts Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le samedi. Fermé le mercredi et le vendredi après midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99 /
adresse mail : sip-sie.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr

Infobest Pamina 2, rue du Gal Mittelhauser, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu site: www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Mairie de Lauterbourg : du lundi au jeudi de 8h à 12 h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h (pour les cartes d'identités + passeports).

Office du tourisme : Antenne de Seltz : 2, avenue du Général Schneider 67470 Seltz de septembre à mai du lundi au jeudi et le samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Antenne de Lauterbourg, Hôtel de ville 21, rue de la 1ère Armée, de septembre à mi-mai du lundi au vendredi 9h à 12h. Antenne de Mothern à la maison de la Wacht 7, rue du Kabach de septembre à mi-mai du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

PLU : pour consulter le PLU de Néewiller/L voici la nouvelle adresse : <http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67315>

Ramoneurs : Ramonaqe La Brosse d'Alsace : Bitz Ramonaqe 6a, rue du Haut-Village Mothern. Tél.: 07 88 07 06 38 - bitzalexandre@gmail.com permanence : lundi de 10h à 12h et jeudi et vendredi de 16h à 18h et Feisthammel Quentin 19, rue des faisans 67 120 Duttlenheim.

Entreprise de ramonaqe : Giedinger SARL 31, rue des Tilleuls 67470 Mothern Tél. : 03.88.94.39.54

SAS France Ramonaqe 2, rue de l'Eglise 67470 Seltz Tél. : 06.30.45.01.54

Servinor Alsace aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

SMICTOM : 54, rue de l'Industrie WISSEMBOURG / 03.88.54.84.00

SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et les lundi après-midi de 13h00 à 15h30.

Syndicat des Eaux de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

Trésorerie Seltz ouvert lundi ,mardi, jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi et vendredi fermée.

Urgences : électricité 03 88 18 74 00 / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09